

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

24<sup>ème</sup> année - N°4591 - Vendredi 22 Mars 2024 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

## Le Radhi fusionne avec la Crc



**RAMADAN :**

**Certaines régions coupent  
le jeûne dans l'obscurité**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**11 Ramadan 1445**

**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 Mars 2024**

**Lever du soleil:**

**06h 10mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 18mn**

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 33mn

Maghrib: 18h 21mn

Incha: 19h 35mn



## INTERVIEW

**"Pour un centre éducatif dédié aux 135 enfants trisomiques d'Anjouan"**

Le vice-président d'Anjouan de l'association AT21C et secrétaire général de l'exécutif de l'île a, avec les membres de l'association célébré la journée internationale de la trisomie 21 une semaine avant le ramadan, au lieu de ce 21 mars journée mondiale. Ce dernier demande l'accompagnement du gouvernement pour offrir des conditions de vie acceptables et équitables à ces enfants. Interview.

**Question : Monsieur le secrétaire général parlez-nous en un peu de la célébration de la journée mondiale de trisomie 21 ?**

Saindou Ali Assane : Il s'agit d'une journée mondiale des enfants atteints de la Trisomie 21. L'agence des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) avait constaté que la majorité de ces enfants isolés, se trouvent enfermés alors que ce sont des êtres humains comme les autres. Ils ont droit à une vie, une éducation, un suivi sanitaire, une liberté. Le 21 Mars, cette journée est choisie par le Système des Nations unies pour célébrer une journée pour ces

enfants. Aux Comores ils sont au nombre de 284 enfants, mais la plus grande majorité vivent de manière précaire. On plaide pour une vie acceptable et équitable pour tous ces anges de l'archipel.

**Question : Pourquoi vouloir la célébrer avant l'heure ?**

SAA : Nous avons célébré cette journée avant l'arrivée de la date précise car comme le 21 mars, nous serons en plein Ramadan. Le jour d'intervention on avait répertorié 124 enfants dans l'île. A l'heure actuelle on a enregistré 15 de plus.

**Question : Est-ce que le gouvernorat de l'île a un programme pour soutenir ces 124 enfants trisomiques de l'île ?**

SAA : Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore obtenu un soutien de la part du gouvernement central ni insulaire. Mais juste, un peu de soutien moral chaque fois que nous célébrons cette journée de la part du gouvernorat d'Anjouan. Mais nous espérons que dans les jours à venir, les autorités comoriennes prendront

les dispositions nécessaires pour accompagner cette association à l'échelle nationale. Cette journée est réalisée chaque année au niveau national, c'est grâce à la contribution de plusieurs partenaires surtout du secteur privé. Le bureau national de l'AT21 C nous donne 90% du budget. Nous formulons une demande humanitaire au gouvernement comorien pour la construction d'un centre d'éducation, comme celui des autres îles. Ces enfants font partie de l'humanité et en particulier de la population comorienne.

**Question : Pourquoi le gouvernorat de l'île en l'occurrence le locataire de Dar Nadja dit souvent que son bilan est celui d'Azali ?**

SAA : Au niveau insulaire, on parle de l'exécutif mais pas gouvernement. Quelques fois le gouverneur dit cela car l'État ne lui donnait pas les moyens nécessaires pour faire des actions de développement de l'île. C'est pour cette raison qu'il se considère comme le gardien d'un champ appartenant à l'État. Toutes les actions doivent être gérées



depuis Moroni.

**Question : En un mot pourquoi l'île n'est plus active en termes de projets structurants ?**

SAA : L'île n'a pas les moyens nécessaires attribués par notre constitution. Notre constitution prévoit une autonomie, les articles 100, 101 et 102 stipulant qu'en concertation avec l'Union les Gouverneurs agissent. Mais l'application reste tou-

jours un problème. Soutenir ces enfants est un devoir national. Nous réitérons notre plaidoyer pour la construction d'un centre spécialisé pour l'éducation, le divertissement et la santé de ces derniers, souvent victimes de rejet social ou de stigmatisation.

Propos recueillis par  
Nabil Jaffar

## LUTTE CONTRE LE PALUDISME DANS LA RÉGION AFRICAINE:

**Œuvrer durablement contre la menace du paludisme**

Il pays africains où la charge du paludisme est la plus élevée se sont engagés à accélérer la lutte pour mettre fin aux décès dus à la maladie. Ces derniers ont pris l'engagement d'œuvrer contre la menace que le paludisme représente dans la région africaine, qui enregistre 95% des décès dus au paludisme dans le monde.

En Afrique, la menace du paludisme est imminente. Pour mettre fin à cette menace, 11 ministres de la région africaine ont signé une déclaration commune à Yaoundé au Cameroun en début du mois. Il s'agit du Burkina Faso, du Cameroun, du Ghana, du Mali, du Mozambique, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, du Soudan et de la Tanzanie. Tous se sont engagés à renforcer le leadership et à accroître le

financement national des programmes de lutte antipaludique, à continuer d'investir dans la technologie des données, à appliquer les dernières orientations techniques en matière de lutte antipaludique et d'élimination du paludisme et à renforcer les efforts au niveau local.

Organisée conjointement par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le gouvernement camerounais, cette conférence ministérielle a rassemblé des ministres de la santé, des partenaires internationaux de la lutte contre le paludisme, des organismes de financement, des scientifiques, des organisations de la société civile et d'autres acteurs majeurs de la lutte contre le paludisme. Cette réunion avait quatre objectifs principaux, à savoir examiner les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans l'atteinte des cibles énoncées dans la stratégie mondiale de l'OMS sur la lutte

contre le paludisme, échanger sur les stratégies d'atténuation et sur le financement de la lutte antipaludique, convenir des stratégies et des mesures efficaces susceptibles d'accélérer la réduction de la mortalité due au paludisme en Afrique et élaborer une feuille de route pour un engagement politique et sociétal fort en faveur de la lutte contre le paludisme, adossés à un mécanisme de responsabilisation clair.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, on est passé de 233 millions de personnes infectées en 2019 à 249 millions en 2022. Au cours de la même période, le nombre de cas dans la Région africaine a augmenté, passant de 218 millions de cas à 233 millions de cas. La Région reste la plus durement touchée par le paludisme, avec 94% de la charge de morbidité palustre mondiale, 95% de la mortalité palustre dans le monde et

environ 580 000 décès liés au paludisme en 2022.

Dans son intervention, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique a indiqué que « Le paludisme continue de provoquer des décès évitables d'enfants et d'infliger de lourdes pertes aux familles dans notre Région. Nous nous réjouissons de la déclaration ministérielle d'aujourd'hui, qui témoigne d'une ferme volonté politique d'alléger la charge due à cette maladie mortelle », souligne-t-elle, tout ne poursuivant qu'avec un regain de détermination, nous pouvons accélérer les progrès vers un avenir sans paludisme. »

L'OMS recommande donc un engagement ferme en faveur de la riposte au paludisme à tous les niveaux, surtout dans les pays à forte charge palustre, un financement national et international plus important, une lutte antipaludique fondée sur la

science et sur des données, une action urgente sur les effets du changement climatique sur la santé, l'exploitation de la recherche et de l'innovation, ainsi que des partenariats solides pour une riposte coordonnée.

Sur ce sujet, aux Comores, le gouvernement s'est engagé d'éliminer le paludisme d'ici 2025. Cette décision est conforme à ses engagements envers la communauté internationale, notamment les Objectifs du développement durable, et s'inscrit dans le Plan Comores émergentes ainsi que dans la stratégie technique mondiale de l'OMS pour le paludisme couvrant la période 2016 à 2030. Mais les Comores pourront-elles éliminer le paludisme d'ici 2025, nous y reviendrons dans notre prochain édition.

Andjouza Abouheir

## DÉVELOPPEMENT HUMAIN AUX COMORES

**Classement 2022 peu satisfaisant, et un passeport moins attrayant**

En matière de développement, l'IDH ou indice de développement humain est l'une des études les plus attendues par les gouvernements du monde entier pour juger de l'efficacité de leur politique de développement au cours d'une année civile. L'autre étude qui nous intéresse c'est celle menée par Passeport Index pour le classement des passeports les plus puissants au monde.

Cette année, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) n'a pas dérogé à la règle. De 0,581 en 2021, l'indice de développement humain des Comores est passé à 0,586, soit une augmentation de 0,002 point.

Si cet indice ne parvient pas à atteindre le meilleur score que le pays n'a jamais eu, 0,588 en 2020, il permet tout de même aux Comores d'améliorer son état depuis la fin de la crise de la Covid 19 qui avait énormément ébranlé l'économie mondiale et celle des Comores en particulier. Au départ initié pour calculer trois critères de développement (Pib, Espérance de vie et niveau d'Education) par les Nations Unies, l'IDH n'a cessé de prendre de l'ampleur et de se diversifier au cours des trente dernières années.

Si les trois critères cités ci-dessus restent les éléments d'ajustement de l'IDH, d'autres sont venus se greffer à cette étude pour lui donner un aspect plus multidimensionnelle pour être en

phase avec la réalité de l'époque. Ainsi on retrouve des études telles l'IDG qui compare la différence de développement entre les hommes et les femmes ou encore l'IPM qui mesure les différents aspects de la pauvreté. Avec 3 points de gagnés et une 152e place sur 193 pays, les Comores améliore certes leur classement mais, sont loin de pays comme les Seychelles classé à la 72e place (0,785) et classé dans la catégorie des pays à développement humain élevé.

Cette faiblesse en matière de développement humain dénote avec le discours politique et à la limite idéologisant des autorités qui ne cessent de chanter une émergence qui ne bénéficie qu'à l'élite au pouvoir. Le dévelop-

pement humain est quelque chose qui doit être transversale avec la capacité des autorités à mobiliser les investisseurs étrangers pour soutenir leur programme de développement et créer des richesses. Et c'est ici que se rejoignent les deux études, celle du PNUD sur l'indice de développement humain et celle de Passeport Index sur le poids et la puissance des passeports dans le monde.

Sur le classement global de la puissance des passeports en 2024, les Comores se trouvent à la 166e place sur 193 pays décortiqués. Ce classement résume les difficultés que nos hommes d'affaires rencontrent pour pouvoir commercer dans le monde. Sur les 193 pays recensés, la majorité

d'entre eux (134) ne sont accessibles aux comoriens à la condition qu'ils aient le visa de destination avant le départ de Moroni, alors que seuls trente-trois (33) pays nous autorisent à prendre le visa sur place. Pour illustrer la faiblesse de la diplomatie comorienne, malgré une présidence de l'Union Africaine (2023), le passeport comorien n'est accessible sans visa, que dans trente-et-un pays dans le monde. Si l'on compare avec nos voisins, Seychelles et Maurice qui peuvent voyager dans 104 et 102 pays respectivement sans visas, on comprend pourquoi nous sommes à la traîne en matière de développement.

Imtiyaz



## POLITIQUE

## Le Radhi fusionne avec la Crc

Après quelques années au côté de la mouvance présidentielle, le parti RADHI a enfin fusionné avec le principal parti au pouvoir dont il est issu, la CRC. L'annonce a été faite dans une déclaration commune, hier.

Désormais, le parti Radhi du porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie et la CRC du chef de l'Etat Azali Assoumani ne font plus qu'un. En effet, dans une déclaration commune faite hier 21 mars, les deux formations ont annoncé leur fusion au

sein de la CRC, parti dont est issu le Radhi à l'issue d'un désaccord il y a encore quelques années. Les deux partis parlent d'une « recomposition » dans la déclaration : « La situation politique postélectorale qui prévaut, commande un sursaut politique permettant d'assurer la gouvernance apaisée au bénéfice de la continuité des réformes engagées et garantir ainsi la stabilité du régime et l'efficacité de l'action gouvernementale à travers une recomposition du paysage politique garantissant la cohésion des forces du progrès autour du projet politique de l'émergence de

l'Union des Comores à l'horizon 2030. Aussi les deux partis frères réaffirment leur volonté partagée de renforcer cette dynamique agissante sur la base des valeurs morales et politiques qui les a toujours réunies, dans l'intérêt supérieur de la Nation ».

C'est en tirant les « leçons » de l'expérience édifiante du partenariat stratégique de ces 5 dernières années et mûr par la nécessité de renforcer leur cohésion pour la cohérence et d'efficacité, les deux formations politiques ont décidé de procéder à la réunification de leurs

forces sous l'entité juridique originelle, à savoir la CRC. Ils lancent un appel aux militants de ces deux partis à renforcer davantage leur unité de réflexions et d'actions dans leurs régions et localités respectives. « Cette décision historique murement réfléchie, répond également à la volonté manifestée du chef de l'Etat, visant à former un grand parti de la majorité présidentielle et doter ainsi le pouvoir d'un support politique fort et cohérent au service des valeurs et ambitions républicaines du président de l'Union des Comores dont l'unité

nationale, la cohésion sociale, l'Etat de droit et l'émergence du pays », ont-ils souligné. Enfin les deux partis exhortent les composantes de l'AMP à renforcer davantage leur engagement politique auprès du pouvoir du président Azali et à poursuivre la collaboration politique dans la perspective des prochaines échéances électorales, notamment les législatives et communales de 2025.

Nassuf Ben Amad

## RAMADAN :

## Certaines régions coupent le jeûne dans l'obscurité

Même scénario que l'année dernière. Alors que la population s'attendait à avoir l'électricité convenablement en cette période de ramadan, avec l'arrivée des nouveaux groupes électrogènes de la Sonelec, malheureusement, ce n'est pas le cas. Certaines régions coupent le jeûne dans le noir.

Malgré des milliards de franc comorien injectés chaque année dans la société nationale d'électricité (Sonelec) pour stabiliser la fourniture du courant, la situation reste inchangée. Ces derniers jours, les coupures d'électricité sont ressenties en plein ramadan. Pourtant, à l'approche du mois sacré, le gouvernement avait encore débloqué 4 milliards pour l'achat de cinq moteurs et des pièces de révision. La population s'attendait légitimement à avoir de l'électricité convenablement en cette période. Malheureusement, c'est loin d'être le cas. Certaines régions coupent le jeûne dans le noir. Une situation qui met en colère les clients. Tout le

monde se demande exactement où vont ces sommes colossales, alors que rien ne change.

« Depuis le début du ramadan, on a coupé le jeûne avec l'électricité seulement trois jours. Le troisième jour, c'est parce que le chef de l'Etat et son parti la CRC était de passage ici. Le reste du ramadan, on l'a rompu dans le noir. C'est vraiment incroyable. Moi en tant que citoyen qui soutient le régime, ça me révolte », déplore Hachim Ahamada, un résident de Bangoi Hambou. Ce dernier dit ne pas comprendre ce qui se passe à la société pourtant l'Etat lui accorde des subventions. « Chaque année on injecte des millions à la SONELEC et elle n'arrive jamais à rétablir la situation. Il est temps que le président prenne ses responsabilités car j'ai l'impression qu'on lui ment, depuis l'achat des groupes électrogènes », poursuit-il. Et d'ajouter : « À mon avis, ce ne sont pas des groupes neufs ».

Quant à la région de Hamahamet, ils ont la chance de couper le jeûne avec l'électricité

mais pas faire la prière collective (Taraweh). « En fait, on peut dire que ça va un peu mieux. Nous avons de la chance de rompre le jeûne avec l'électricité. Mais, pendant la prière collective du Taraweh, le courant est coupé. Parfois ça revient au milieu de la prière ou à la fin. En effet, on a le courant dans la journée, jusqu'à 14h 30. Et puis ça revient de 17h jusqu'à rompre le jeûne », a confié Ibnou Mohamed, habitant de la région. Quant à la région de Dimani, elle souffre beaucoup en termes énergétique par rapport au reste de l'île de Ngazidja. Et en cette période de ramadan rien n'a changé. Parfois, les habitants reçoivent l'électricité, parfois non.

Pour rappel dans un entretien avec le directeur général de Sonelec Soilihi Mohamed Djounaid (La Gazette du vendredi 23 Février 2023), il avait parlé de problème de révision lié au retard de leur fournisseur. « Notre fournisseur a accusé un énorme retard sur les révisions. Nous attendons la livraison de toutes les pièces. Notre fournis-



Image d'illustration

seur a évoqué un problème technique lié au transport. Il a promis qu'il va nous livrer dans deux semaines. Et cela va impacter effectivement notre calendrier initial et impacter aussi le mois de ramadan », avait-il déclaré.

En ce qui concerne le mois de ramadan, M. Djounaid a reconnu que c'est un mois où le besoin en électricité reste permanent, dans la journée comme dans la soirée. «

C'est la période de forte consommation. Nous avons anticipé pour qu'on soit vraiment stable. Mais, vu le retard de livraison des pièces, j'ai un peu peur de ne pas pouvoir satisfaire la demande en totalité pendant la période de pointe. Nous faisons l'impossible pour qu'on soit au rendez-vous », conclut-il. Et en effet, jusqu'à présent les pièces ne sont pas encore arrivées.

Nassuf Ben Amad

## RÉHABILITATION RN3 ET RN4

## Lancement des travaux en juin prochain

Le gouvernement prévoit d'entamer la réhabilitation des routes nationales 4 et 3 (RN4 et RN3) en juin prochain. Selon le directeur général des routes Saïd Houssein les appels d'offres concernant la mission de contrôle du chantier et les travaux seront lancés en avril prochain. En cas de succès, les travaux s'étaleront de Bahani-GTE-Itsinkudi (20km) sur la RN4 et Itsikudi-Chezani (17KM) sur la RN3.

Le chantier de réhabilitation des tronçons sélectionnés sur les routes RN3 et RN4 dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau Routier National, phase 4 suit son cours. Le directeur général des routes Saïd Houssein a expliqué dans un entretien qu'il nous a accordé le 20 mars dernier que le gouvernement a déjà réuni les paramètres nécessaires permettant la réfection des routes nationales (RN4

et RN3). « Nous avons ramassé les dossiers auprès de la Banque Africaine de Développement, car ce genre de chantiers consistent d'abord en une mission de contrôle des travaux, puis les travaux proprement dits. Nous espérons lancer ces appels d'offres début avril prochain et par la grâce de Dieu, débiter le chantier en

juin prochain », a-t-il annoncé. La réhabilitation de la RN3 partira de Mitsamiouli – Boinkou – Hamahamet - Itsinkoudi qui est le point d'achèvement pour la première tranche. Puis la deuxième tranche (RN4) partira de Itsinkoudi – Koimbani - Bahani qui est également le point d'achèvement des travaux.



Saïd Ousseïn, directeur des routes.

Le ministère des finances accorde une importance capitale au développement des localités de Oichili, Hamahamet, Mboiku et Mitsamiouli, comme étant une jonction entre plusieurs points stratégiques pour la promotion des échanges commerciaux, le désenclavement des régions avoisinantes et l'amélioration de l'accessibilité aux services publics. Cette réhabilitation, selon le ministre des finances, favorisera l'économie locale, la cohésion sociale et le développement socio-économique.

Il faut rappeler que le pays a reçu de la Banque Africaine de Développement un montant de vingt deux millions d'Unités de compte (22000 000 UC) destinés à la mise en œuvre du projet de réhabilitation des tronçons sélectionnés sur les RN3 et RN4 dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau Routier National, Phase 4. Et l'objectif de ce projet est d'améliorer la mobilité et les conditions de transport des per-

sonnes et des biens dans la zone de manière spécifique et accentuer la fluidité du trafic et d'assurer la sécurité routière et le confort des usagers en permettant la connectivité des infrastructures de transport au niveau de l'île.

Non seulement, la réhabilitation de ces tronçons favorisera le transport mais il aura un volet culturel. Grâce à ce projet, le centre de lecture et d'animation culturelle de la ville de Mbeni et d'Itsandzeni (pour les jeunes) seront réhabilités et favorisera également la construction d'un centre de collecte et vente des produits agricoles du village de Bahani qui est le site de Habowo. Ainsi le suivi-évaluation des impacts socio-économiques du projet permettra à la population de bénéficier des avantages à la fois commerciaux et culturels entre les régions.

Kamal Gamal



## PROGRAMME SÉCURITÉ PORTUAIRE ET SÛRETÉ DE LA NAVIGATION :

# Consultation nationale sur la sécurité portuaire et la sûreté de la navigation à Madagascar

*Le ministère des Affaires étrangères malgache a accueilli une consultation nationale visant à définir des mesures pour améliorer la surveillance maritime à Madagascar. L'enjeu est de taille comme le confirment les chiffres : à surveiller, ce sont 5 400 km de côtes, une vingtaine de ports, 1 200 000 km<sup>2</sup> de Zone Économique Exclusive (ZEE), et les 2 millions de km<sup>2</sup> de Région de Recherche et de Sauvetage (SRR). Cette consultation s'inscrit dans le cadre du programme de sécurité portuaire et de sûreté de la navigation (PSP).*

Organisée par la Commission de l'Océan Indien (COI), cette consultation avait pour objectif d'instaurer une compréhension commune des progrès et des défis dans la mise en oeuvre des activités du PSP, en se basant sur des données et des indicateurs. Cette initiative visait également à renforcer la collaboration avec toutes

les parties prenantes concernées vers une approche multi-agences. La COI organise de telles consultations dans tous les pays de la région, dont les conclusions serviront à élaborer une politique régionale de sécurité portuaire et de sûreté de la navigation.

La consultation, qui a duré deux jours, a accueilli six ministres de la République de Madagascar ainsi qu'une quarantaine de responsables des départements concernés. Son Excellence, Madame Rasata Rafaravavafika, ministre des Affaires étrangères de Madagascar, a présidé l'ouverture de la consultation en présence du Secrétaire Général de la COI, Professeur Vêlayoudom Marimoutou, et d'autres dignitaires. Dans son discours, la ministre des Affaires étrangères a souligné « qu'à travers des initiatives de ce genre, nous sommes là pour continuer à tracer un futur exempt des fléaux, à l'abri de ces menaces et insécurités. Nous continuons à poser les jalons stratégique, tech-

nique et opérationnel pour renforcer davantage la sécurité maritime, dont la sécurité portuaire et la sûreté de la navigation, et mettre fin à « la cécité maritime ».

Pour sa part, Professeur Vêlayoudom Marimoutou affirme « qu'aucun État ne peut à lui seul progresser dans la sécurité des ports et la sûreté de la navigation. En formulant collectivement une ambition forte concernant la sécurité des ports et la sûreté de la navigation, les États de la zone envoient un signal clair à la Communauté internationale sur leur engagement à établir un espace sûr et sécurisé comme garantie d'un développement l'économie bleue dans la région. »

La région comprend des routes maritimes essentielles à l'intérêt économique régional et international. La conformité aux normes internationales en matière de sûreté et de sécurité est devenue un aspect important de la sécurité portuaire et sûreté de la navigation. Ceci est devenu encore plus



Atelier de consultation sécurité portuaire.

important avec la résurgence des attaques contre les navires et les vaisseaux en mer Rouge qui provoquent l'instabilité dans la région. Il est donc impératif de prendre des mesures concrètes pour répondre à ces problèmes. C'est l'objectif du Projet de sécurité portuaire (PSP) qui vise à renforcer les institutions de régulation portuaire et en se conformant aux

normes internationales. Le projet couvre 9 pays : l'Angola, les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles et la Tanzanie. Le Djibouti et l'Afrique du Sud participent également au projet.

Andjouza Abouheir



## UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement

### SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ÉLECTRICITÉ DES COMORES « SONELEC »

#### DIRECTION GÉNÉRALE

#### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

#### Pour acquisition d'Huile Moteur 15W4 AP CI 4/ Différents types des filtres/Matériels de réseau

Date de la Publication 13/03/2024

**A.** La Société Nationale de l'Électricité des Comores « SONELEC » a pour mission de gérer les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'énergie électrique en Union Des Comores conformément à l'article 3 du Décret de création de la « SONELEC ».

**B.** Dans le cadre du bon fonctionnement de ses activités et en se conformant au code de marché de l'Union des Comores, la SONELEC souhaite établir une liste restreinte pour la fourniture des équipements décrits ci-après :

- **Marché de fourniture N°1 « Huile moteur 15W40 AP CI 4 »**

- **Marché de fourniture N°2 : « Différents types des filtres »**

- **Marché de fourniture N°3 : « Matériels de réseau »**

**C.** La « SONELEC » invite les entreprises intéressées par le présent avis à manifester leurs intérêts en fournissant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la livraison des fournitures décrites ci-dessus (présentation de leur structure, référence de prestations similaires, disponibilité de fournitures, etc.).

**D.** Les entreprises intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires par email à l'adresse suivante :

[informations.sonelec@gmail.com](mailto:informations.sonelec@gmail.com)

Les manifestations d'intérêt accompagnées des références pertinentes dans le domaine des services demandés, devront être envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous :

A l'attention de:

Directeur Général de la SONELEC en précisant le ou les numéros du marché.

Exclusivement par Email : [procurement.sonelec@gmail.com](mailto:procurement.sonelec@gmail.com)

**E.** Cette consultation se fera conformément aux Règles de procédure des Marchés Publics de l'Union des Comores pour l'utilisation des fournisseurs de biens. Une liste restreinte entreprises retenues sera établie à l'issue d'une évaluation des dossiers reçus. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une entreprise n'implique aucune obligation de la part de l'autorité contractante d'inclure cette entreprise dans la liste restreinte. Seules les candidatures retenues à l'issue de cette évaluation seront contactées.

**F.** Les candidats intéressés doivent fournir les documents suivants :

Lettre de manifestation d'intérêt incluant la présentation de la société  
Registre de commerce  
Quitus fiscal de l'année 2023  
Déclaration de non faillite  
Attestation de bonne exécution de contrat de marché similaire.  
Attestation de capacité financière délivrée par une banque reconnue

Les soumissionnaires retenus signeront un contrat d'accord cadre avec la « SONELEC » qui précisera toutes les conditions pour la soumission des offres.

Les manifestations doivent parvenir au plus tard le **Samedi 25/03/2024 à 09 heures des Comores**. Tous documents envoyés au-delà de la date de limite ne seront pas considérés. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **Samedi 25/03/2024 10 heures** à la salle de conférence de la « SONELEC ».

## TROIS QUESTIONS À REDOUANE BEHACHE :

## "La scène comorienne n'a rien à envier de ce qui se passe en France "

Deuxième visage de la soirée caritative de l'ONG-Life qui a eu lieu au New Select dans la nuit du 16 mars dernier, Redouane Behache est reparti avec des bons souvenirs. L'humoriste franco-algérien reconnaît le talent local dans l'humour et appelle à y mettre de la lumière sur la bande à Fouad Salim et sur toute la culture comorienne. Marqué par l'ovation et l'ambiance du public, il promet de revenir pour offrir aux Comores un spectacle complet, rendre la chaleur qu'il a prise.

**Question : Qu'est-ce que vous pouvez nous dire sur l'ONG-Life ?**

**Redouane Behache :** Life c'est une ONG qui œuvre dans l'humanitaire et qui a conduit à notre venue aux Comores aujourd'hui (Ndlr : Samedi dernier). Cette ONG maintient son cap grâce à des donateurs et c'est grâce à ces derniers que nous sommes là avec ce beau peuple qui mérite légitimement qu'on s'intéresse à lui, à sa culture, à son histoire et surtout aux besoins qui sont urgents. On est parti sur l'île de Mohéli, nous avons pu faire des œuvres en remettant des denrées

alimentaires, participer à des projets agro-alimentaires des associations des femmes pour qu'elles puissent s'émanciper, se développer. Le but de Life c'est d'œuvrer et de rendre autonome ceux qu'on aide. Life donne les moyens de faire quelque chose, elle rend ce qu'elle a pris.

**Question : Quel regard vous portez sur la scène humoristique des Comores ?**

**Redouane B. :** Je vous assure que la scène comorienne n'a rien à envier de ce qui se passe en France, rien du tout. Malheureusement c'est assez discret même s'il y a le talent, des talents monstres, je peux dire, en me résumant aux quatre (4) humoristes qui sont monté avant nous et qui n'ont rien à envier que cela soit au niveau des textes, du rythme, du charisme et de la présence sur scène. Le public aussi est formidable, ça rigole bien, ça applaudit, ça charrie, laisse-moi dire qu'il est chaud.

**Question : Loin du cadre humanitaire, est-ce que vous pensez ou espérez revenir aux Comores ?**

**Redouane B. :** Franchement



c'est obligé. J'espère que Dieu fera bien les choses, je le souhaite et je ne sais pas te dire quand mais je vais te dire que oui c'est sûr je vais revenir jouer aux Comores. J'ai même hâte de voir des artistes comoriens venir prester en France et j'ai hâte moi en tant qu'artiste de revenir ici pour rendre cette chaleur que j'ai pris ici. Vous avez Ikbal qui est un vrai ambassadeur des Comores, on va essayer de mettre des choses en place, même avec

Life, mettre en place un beau spectacle, complet et je suis persuadé que ça va le faire car les Comores méritent une telle lumière. Et une chose, n'hésitez pas à partager votre culture sur les réseaux, à y investir, à parler de votre pays, à mettre des belles couleurs et à promouvoir votre belle langue. Les Comores c'est magnifique.

Propos recueillis par par A.O

**La Gazette des Comores**  
Fondateur et Directeur général  
Said Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Said Omar  
Rédacteur en chef  
Mohamed Youssef  
Secrétaire de rédaction  
Toufè Maecha  
Rédaction  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
Andjouza Abouheir  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou  
Nabil Jaffar  
Riwad  
A Bardraoui  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Said Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
www.lagazettedescomores.com  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45



## UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement  
\*\*\*\*\*



## MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



## Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070

## Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un Assistant en appui au Conseil National des Paiements

Date de Publication : le 13 Mars 2024

## 1. Introduction.

Dans le but d'accroître l'inclusion financière et de soutenir la modernisation du secteur financier, le Gouvernement de l'Union des Comores et la Banque Mondiale ont signé un protocole d'accord en 2020 pour mettre en œuvre conjointement le Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF).

Ce projet, exécuté par la Banque Centrale des Comores, vise à « accroître l'accès et l'usage des services financiers par la population adulte » grâce à des investissements et à un soutien pour améliorer les systèmes de paiement, l'accès aux services financiers et la capacité institutionnelle du superviseur à promouvoir la stabilité et l'intégrité du secteur financier.

## 2. Objectif de la mission :

Conformément aux dispositions du projet, il est prévu de fournir un appui au Conseil National des Paiements dont le mandat est de conseiller les pouvoirs publics sur le fonctionnement et la supervision du système national de paiements, faciliter la coopération entre les différents acteurs du système entre autres.

## 3. Durée et déroulement de la mission :

La durée du contrat est d'un an avec une période de trois mois d'essai. Le contrat fera l'objet d'une évaluation après trois mois d'exercice et ne sera reconduit que si

l'exécution de la mission est jugée satisfaisante par l'Unité de Gestion du Projet et la Banque Mondiale et le président du CNP.

Les détails sur le profil sont disponibles dans les termes de références qui peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous.

## 6. Dépôt des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante :

Mme la Coordinatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier au siège de la Banque Centrale des Comores sis à la Place de France Moroni-Union des Comores ou par courrier électronique aux adresses ci-dessous, mentionnant la référence « **recrutement d'un Assistant en appui au Conseil National des Paiements** » : [Housna.UGP@banque-comores.km](mailto:Housna.UGP@banque-comores.km)  
[SaidAbdallah.UGP@banque-comores.km](mailto:SaidAbdallah.UGP@banque-comores.km)

Les dossiers de candidatures envoyés par e-mail doivent être regroupé en un (1) seul document PDF, La date limite de dépôt de candidatures est prévue pour le **mercredi 27 Mars 2024 à 10 h00**. Les dossiers de candidature envoyés au-delà de cette limite ne seront pas considérés.





Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle – (MENERSFIP)



Projet Professionnalisation de l'offre de formation et Insertion - (PROFI)  
Convention de Financement N° : CKM 1114 01 N  
CELLULE DE GESTION DU PROJET

## Avis d'Appel à candidature Recrutement d'un poste de Responsable Technique Infrastructure au sein de la Cellule de Gestion du Projet PROFIT Date de l'avis : 21 Mars 2024

### 1. Contexte et objectifs du projet

L'Union des Comores, représentée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement, de la Recherche Scientifique et de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (MENERSFIP) de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'"AFD"), au titre du Projet d'appui à la Professionnalisation de l'Offre de Formation et insertion (PROFI) et a l'intention d'en utiliser une partie pour effectuer les paiements dus au titre du présent marché.

Le PROFIT vise à renforcer l'offre de formations techniques, professionnelles et scientifiques afin d'améliorer l'employabilité des jeunes et répondre aux besoins de développement de l'économie comorienne. A cet effet, le PROFIT accompagnera, jusqu'en 2027, cinq filières stratégiques sur des parcours de formation de Bac-3 à Bac+5 : **L'agriculture ; la construction ; les technologies industrielles ; le numérique ; et l'environnement.**

Le PROFIT interviendra au niveau des établissements publics de formation suivants :

- **Au niveau secondaire** : ENTP - Anjouan ; LTPA ex CNH et LPH à Hambou

(Grande Comore) ;

- **Au niveau supérieur** : IUT , FST – site de Moroni, Grande Comore et le CUP de patsy, Anjouan.

Dans ce cadre, l'intervention du PROFIT se structure autour de 3 composantes :

**C 1** - Rénovation et développement des infrastructures

**C 2** - Acquisition des équipements pédagogiques

**C 3** - Repositionnement de l'offre de formation & gestion de projet.

La maîtrise d'ouvrage du PROFIT est confiée au MENERSFIP, pour le compte de l'Union des Comores. Le MENERSFIP est responsable de la préparation de l'exécution et de la validation des volets techniques. La gestion opérationnelle est confiée à la CGP, créée au sein du MENERSFIP et rattachée au cabinet du Ministre et donc le fonctionnement est financé par les ressources du PROFIT .

La CGP du MENERSFIP est responsable de la coordination générale de mise en œuvre ; la gestion administrative et financière ; le suivi et évaluation ; l'ordonnement des dépenses ; la tenue et la présentation des comptes et la préparations

des rapports d'exécution techniques et financiers.

**Afin d'assurer la mise en œuvre globale du projet et en particulier la composante 1 du PROFIT, il est prévu de doter la CGP du personnel nécessaire à son fonctionnement. Le présent avis d'appel à candidatures a pour objet de recruter un Responsable Technique Infrastructure au sein de la CGP.**

Les termes de référence complets sont à retirer au secrétariat de la CGP PROFIT – 3ème étage de l'ancien siège du Ministère de l'Éducation Nationale, sis Place de l'Indépendance. Ils peuvent également être obtenus en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous :

Courriel : [profi.coordinatrice2022@gmail.com](mailto:profi.coordinatrice2022@gmail.com) ;  
copies à [profi.ries2022@gmail.com](mailto:profi.ries2022@gmail.com)  
[profi.rpm2022@gmail.com](mailto:profi.rpm2022@gmail.com)

### 2. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

o Une lettre de motivation qui démontre clairement les liens entre les exi-

gences du poste et l'expérience du/de la candidat(e) (maximum 2 pages) ;

o Un curriculum vitae (CV) détaillé Une copie certifiée de tous les diplômes et attestations mentionnés dans le CV ;

o Les attestations de service ou preuves attestant de l'expérience professionnelle du candidat ;

o Coordonnées de trois (3) personnes de référence (nom, prénom, titre, structure, téléphone, courriel)

### 3. Délai et lieu de dépôt des candidatures

Les dossiers de Candidature complet devra porter la mention : « **Recrutement du Responsable Technique Infrastructure (RTI)** », être adressé à Mme la Coordinatrice du projet PROFIT et déposé à l'adresse ci-dessus :

Projet de Professionnalisation de l'Offre de Formation et Insertion – PROFIT – 3ème étage de l'ancien siège du Ministère de l'Éducation Nationale, sis Place de l'Indépendance - PO Box 97 Moroni – COMORES

**La date limite de dépôt du dossier est fixée au 15 Avril 2024 à 12h00.**



Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle – (MENERSFIP)



Projet Professionnalisation de l'offre de formation et Insertion - (PROFI)  
Convention de Financement N° : CKM 1114 01 N

CELLULE DE GESTION DU PROJET

## AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS

Date de l'avis : 21 Mars 2024

### 1. Contexte et objectifs du projet :

L'Union des Comores, représentée par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement, de la Recherche Scientifique et de la Formation et de l'Insertion Professionnelles (MENERSFIP) de l'Union des Comores a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'"AFD"), au titre du Projet d'appui à la Professionnalisation de l'Offre de Formation et insertion (PROFI) et a l'intention d'en utiliser une partie pour effectuer les paiements dus au titre du présent marché.

Le PROFIT vise à renforcer l'offre de formations techniques, professionnelles et scientifiques afin d'améliorer l'employabilité des jeunes et répondre aux besoins de développement de l'économie comorienne. A cet effet, le PROFIT accompagnera cinq filières stratégiques sur des parcours de formation de Bac-3 à Bac+5 : L'agriculture ; la construction ; les technologies industrielles ; le numérique ; et l'environnement.

Le PROFIT interviendra au niveau des établissements publics de formation suivants :

- **Au niveau secondaire** : ENTP – Anjouan , LTPA ex CNH - Grande Comore ; le Lycée Polytechnique Hissoit Abdoul Aziize Al-Babtune à Hambou ( Grande Comore) ;

- **Au niveau supérieur** : IUT – site de Moroni , FST – site de Moroni et le CUP de patsy, Anjouan.

Dans ce cadre, l'intervention du PROFIT se structure autour de 3 composantes :

- **Composante 1** - Rénovation et développement des infrastructures

- **Composante 2** - Acquisition des équipements pédagogiques

- **Composante 3** - Repositionnement de l'offre de formation & gestion de projet

2. Le classement environnemental et social global du projet est B, soit un risque modéré.

3. Les consultants/fournisseurs/entrepreneurs intéressés pour chaque activité ci-dessous doivent fournir les informations prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience, etc....).

#### a) Appel d'offre International

• Travaux de réhabilitation, construction neuve, aménagement extérieur de la Faculté des Sciences et Techniques (FST), de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), du CU de Patsy, de l'ENTP, du LTPA et du LPH

• Acquisition des mobiliers des bureaux/salles de cours

• Acquisition et installation des équipe-

ments pédagogiques filière agriculture, Technologies industrielles, Bâtiments et Travaux Publics, Systèmes informatiques et numériques et Environnement du secondaire et supérieur

• Acquisition et installation des matériels informatiques

#### b) Appel d'offre national

• Acquisition d'un véhicule

c) **Des consultations de fournisseurs** sont prévues en vue d'impression des documents et de divers équipements conformément aux Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les états étrangers.

4. Le projet PROFIT invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

5. Les marchés financés par cette subvention seront passés conformément aux procédures nationales en matière de marchés publics définies dans les décrets n°12-027/PR et n°12-131/PR portant respectivement promulgation et application de la loi n°11-027/AU du 29 décembre 2011 portant passation des marchés publics et délégations des services publics et aux Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les états étrangers de 2019.

6. Les avis relatifs aux différents mar-

chés qui doivent être passés conformément et aux procédures d'appel à la concurrence internationale de l'AFD seront publiés, au moment opportun.

7. Les soumissionnaires potentiels satisfaisant aux critères de provenance souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'avis d'appel d'offres dans le cadre des procédures d'appel à la concurrence nationale ou internationale, ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires, devront s'adresser à l'adresse ci-dessous.

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **09 Avril 2024 à 10heures 00 min, heure locale de Moroni – Union des Comores** :

#### Mme Asmine Mohamed Said

Coordinatrice du PROFIT

Projet de Professionnalisation de l'Offre de Formation et Insertion – PROFIT – 3ème étage de l'ancien siège du Ministère de l'Éducation Nationale, sis Place de l'Indépendance - PO Box 97 Moroni – COMORES – du lundi au jeudi de 8h00 à 14h00 (heure locale) et du vendredi de 8h00 à 11h (heure locale). Email : [profi.rpm2022@gmail.com](mailto:profi.rpm2022@gmail.com) – [profi.assist2022@gmail.com](mailto:profi.assist2022@gmail.com)